

L'économie communautaire, nouveau champ d'intervention du travail social : le cas de Montréal

Louis Favreau

Volume 1, Number 1, 1988

Les CLSC à la croisée des chemins

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/301011ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/301011ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université du Québec à Montréal

ISSN

0843-4468 (print)

1703-9312 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Favreau, L. (1988). L'économie communautaire, nouveau champ d'intervention du travail social : le cas de Montréal. *Nouvelles pratiques sociales*, 1(1), 115-131. <https://doi.org/10.7202/301011ar>

LES PRATIQUES SOCIALES AU QUÉBEC

L'économie communautaire, nouveau champ d'intervention du travail social: le cas de Montréal

Louis Favreau
Professeur en travail
social à l'Université
du Québec à Hull

1. Le développement économique communautaire: stratégie nouvelle d'intervention collective?

Ces dernières années, à côté de la stratégie syndicale classique où le secteur public, sous différents rapports, est moteur de développement économique, une **autre stratégie** a pris forme particulièrement au sein du mouvement populaire et

communautaire de même que dans les franges du mouvement syndical. Elle a commencé timidement à faire jour dans certains débats¹, mais surtout à se matérialiser à partir de la mise en place de coopératives de travail, d'entreprises de type communautaire ou alternatives, de corporations de développement économique communautaire (CDEC). Cette stratégie est **fondée sur les collectivités locales ou régionales**. Génératrices d'emplois, la micro-entreprise et la PME recherchent le soutien des gouvernements et notamment celui des municipalités. Parmi les caractéristiques de cette stratégie on retrouve la recherche d'une gestion démocratique, des emplois dans des entreprises à taille humaine, les faibles écarts de salaires, une organisation du travail non hiérarchique... et une perception des rapports à l'État éloignée de la stratégie syndicale et socialiste classique :

Le gouvernement n'est perçu ni comme l'ennemi (gouvernement conservateur), ni comme la solution (gouvernement socialiste), mais comme un pourvoyeur de ressources pour les groupes et les entreprises communautaires afin qu'ils fassent leur travail².

Entre la stratégie syndicale et socialiste classique d'orientation étatiste et la stratégie micro-économique fondée sur les collectivités locales, la complémentarité est loin d'être acquise, comme le laisse entendre une intervenante communautaire impliquée sur le terrain économique dans un quartier populaire du Sud-ouest de Montréal :

*Je m'inspire beaucoup du mouvement féministe en Angleterre. Dans le contexte du gouvernement Thatcher, les féministes se sont lancées à fond de train dans de multiples expériences de développement économique local. Pourquoi? Parce que les politiques économiques traditionnelles sont un échec, se sont-elles dit!... **Et les solutions traditionnelles de la gauche se basent aussi sur tout ce qu'il y a de plus anti-féministe dans la gauche (la hiérarchie, la planification de haut en bas, les grandes théories...)**, tout ce qui a toujours exclu les femmes*

1. À ce propos, voir le Colloque de Chicoutimi de septembre 1988 sur « Les mouvements sociaux et le développement local; perspectives et contraintes » organisé par le GRIR (Groupe de recherche et d'intervention régionales) et celui de l'AEP (Association d'économie politique) sur « L'autre économie: une alternative? » en octobre de la même année.

2. Voir à ce propos l'article de Gord DiGiacomo (1987a).

des dossiers économiques et politiques... Je pense que ces féministes sont sur une bonne piste et, soit dit en passant, chez nous, dans notre CDEC, on est très majoritairement des femmes³.

Devant ces arguments, les tenants de la stratégie étatiste ne se tiennent pourtant pas pour battus :

Les organisations communautaires n'ont pas l'expertise et les connaissances pour tenter une telle intervention. La création d'emplois est une fausse piste car on ne fera que boucher les trous là où l'entreprise privée n'a pas réussi. Nous ne serons qu'une soupape du gouvernement...⁴

En élargissant le corridor dans lequel s'inscrit ce débat, la question centrale désormais posée est celle-ci : le développement économique communautaire et les initiatives économiques apparentées relèvent-elles d'une stratégie de dernier recours de la part de l'État (auprès de certaines catégories de la population et dans certaines régions) ou bien s'agit-il d'une stratégie autonome de certaines composantes du mouvement populaire et communautaire, stratégie porteuse de changement social et cela, directement sur le terrain économique?

Qu'est-ce à dire? Le soutien par l'État d'initiatives du type Corporations de développement économique communautaire (CDEC), l'aide apportée à des collectifs de travail de jeunes ou à des coopératives par l'intermédiaire des Groupes de soutien aux initiatives jeunesse (GSIJ)... ne sont pas le fruit du hasard. Les gouvernements sont aux prises avec la situation sociale et économique des sans-emploi. Ses mesures traditionnelles de réinsertion ou de réincitation à reprendre le travail ne fonctionnent plus auprès des populations géographiquement localisées dans des quartiers populaires dits défavorisés des grands centres urbains (cas typique de la Pointe-Saint-Charles, du Centre-sud ou de Hochelaga-Maisonneuve à Montréal). D'où, le dernier recours : capitaliser sur l'actif communautaire de ces quartiers.

Par ailleurs, et c'est là la contrepartie de ce processus, des collectivités locales, des collectifs de jeunes ou de femmes

3. Propos tenus lors du colloque de Victoriaville (Corporation de développement communautaire des Bois-Francs, 1987 : 96).

4. Propos tenus dans l'atelier sur l'économie et l'emploi (Corporation de développement communautaire des Bois-Francs, 1987 : 179).

préoccupés par la question de l'emploi (pas de l'emploi en général mais, plus souvent qu'autrement, de leur propre emploi), des groupes de travailleurs et de travailleuses victimes d'une fermeture d'usine refusent l'attentisme, cherchent, non pas individuellement mais collectivement, à s'en sortir :

Nous avons poursuivi parce que la seule autre perspective pour la majorité des membres, c'était le chômage et le bien-être social... Nous pensons aussi que quant à chercher à se tailler un emploi, il est plus conforme à notre expérience et à nos espoirs de le faire de façon collective en inventant à mesure⁵.

La très grande majorité des personnes engagées dans des micro-dynamiques de ce genre se reconnaîtraient dans ces propos parce qu'ils constituent à la fois un constat lucide (notre situation, c'est le chômage, puis le bien-être) et la seule perspective concrète (se créer un emploi ensemble). Quelles sont donc les possibilités concrètes de cette stratégie et des micro-dynamiques économiques qui lui sont reliées? En quoi recèle-t-elle l'expérimentation d'un réel changement social sur le terrain économique lui-même?

Avançons ici quelques éléments de réponse.

Primo, cette stratégie prend en charge un problème social cardinal, le chômage. Elle favorise efficacement (pas toujours mais dans bon nombre de projets) la création d'un certain nombre d'emplois socialement utiles et une transformation substantielle de la vie de milliers de personnes qui se bâtissent ou rebâtissent à travers ces initiatives une dignité, pivot essentiel d'une démarche d'inscription d'individus dans l'action collective pour la transformation sociale.

Secundo, elle entrouvre la porte de la démocratie économique: aspirations, voire volonté politique d'un meilleur contrôle du milieu de travail (nouvelles formes d'organisation du travail, entraide plutôt que compétition, travail créatif, production de biens et de services socialement utiles...) et du milieu de vie

5. Propos tirés de (SCOPEM, 1985). Document obtenu à la suite d'une visite à l'atelier de production de la coopérative. SCOPEM est née de l'initiative du syndicat des employés de la compagnie Brown Boveri (CSN), compagnie multinationale suisse ayant déjà engagé dans les années 70 jusqu'à 1200 travailleurs à son usine dans le Sud-ouest de Montréal.

(emplois locaux, développement économique local de type communautaire géré par le milieu lui-même, formation professionnelle et sociale dans des cadres non traditionnels...).

Tout cela n'est évidemment pas sans ambiguïté ni contradiction : des entreprises communautaires peuvent se cantonner dans un rôle de sous-traitantes des services publics avec des salaires moindres, une sécurité d'emploi relativement faible, des heures supplémentaires non payées ; des travailleurs et travailleuses peuvent avoir l'illusion de contrôler leur milieu de travail et de vie alors que les décisions névralgiques se prennent ailleurs, c'est-à-dire dans les politiques des grandes entreprises du secteur privé ou public qui sous-traitent, dans les officines des ministères à vocation économique qui subventionnent ou non, qui disposent à leur guise d'enveloppes budgétaires discrétionnaires... Bref, ces micro-dynamiques coopératives et communautaires sont peut-être là pour combler les insuffisances des secteurs économiques dominants (privé ou public). Par contre, ne peuvent-elles pas rivaliser, dans certains domaines, avec ces secteurs en les contestant ? À vrai dire, seule l'étude de cas concrets sur une certaine période peut nous fournir un certain éclairage sur ce sujet.

C'est dans cette perspective que **nous nous sommes arrêtés plus spécifiquement sur le développement économique communautaire de trois quartiers de Montréal**⁶. On peut d'abord se demander si les quartiers où se développent présentement les CDEC sont bien placés, du point de vue du mouvement populaire, pour mettre en œuvre cette stratégie économique : y a-t-il un ancrage suffisant de « l'action sociale », c'est-à-dire des organisations de défense de droits sociaux en assez grand nombre pour intégrer un autre type de stratégie, celle du développement communautaire⁷ ? Un certain nombre de groupes populaires et communautaires croient être en train d'y découvrir une façon nouvelle et plus offensive de faire la lutte : vise-t-on aujourd'hui plus qu'hier une prise en charge, réelle

6. Pour la partie de l'enquête sur les CDEC, nous avons été assisté par Martine D'Amours, journaliste à la revue *Vie ouvrière*. Le gros de l'enquête s'est déroulé pendant l'hiver-printemps 1987. Certaines données de base ont pu être mises à jour au début de l'année 1988.

7. Ici, nous faisons allusion à la distinction devenue classique aux États-Unis (mais malheureusement pas assez inscrite dans nos débats sur l'intervention collective au Québec) entre l'**action sociale** (défense de droits), le **planning social** (la pénétration de services sociaux de l'État dans des collectivités locales) et le **développement communautaire** (auto-développement social et économique des collectivités locales), distinction introduite par ROTHMAN, J. (1979).

et concrète, de l'aménagement du territoire d'une communauté donnée et du développement économique, par le maintien et la création d'entreprises et d'emplois locaux? Nous formulons ici trois propositions: premièrement, à Montréal émerge une nouvelle stratégie d'intervention communautaire dont l'axe principal est un développement économique local différent de celui du secteur privé et de celui du secteur public; deuxièmement, ce développement a pris naissance dans les quartiers populaires montréalais qui disposaient du plus fort actif d'organisations populaires et communautaires de la région (en nombre et en années d'enracinement, soit près de vingt-cinq ans); troisièmement, l'aide financière de l'État, dans ces conditions, est alors apparue davantage comme un levier de démarrage que comme un frein au changement social.

2. Portrait socio-économique des CDEC de Montréal

2.1. Dans quel type de quartiers les CDEC montréalaises évoluent-elles?

Hochelaga-Maisonneuve (H-M), Centre-Sud (C-S) et Pointe-Saint-Charles (PSC) forment la bande sud de l'île de Montréal d'est en ouest. Ces trois quartiers populaires réunissent une population de plus de 100 000 personnes. Quelques constats de base: a) ce sont les plus vieux quartiers de Montréal au plan industriel et commercial; b) ils se composent d'une population très majoritairement francophone exception faite de Pointe-Saint-Charles qui regroupe une vieille communauté anglophone, de souche irlandaise; c) à des degrés divers, la « gentrification » menace ces quartiers (surtout dans C-S et Pointe-Saint-Charles) où des portions significatives des populations traditionnelles peuvent être forcées de se retirer au profit de segments des nouvelles classes moyennes; d) le taux cumulé de chômeurs et d'assistés sociaux aptes au travail dépasse 50 % de la population active (à l'exception d'Hochelaga-Maisonneuve où il est de 37 %).

Par contre, les trois figurent parmi les quartiers de Montréal où le secteur communautaire (organisations populaires, coopératives d'habitation, groupes d'entraide, radios ou journaux communautaires...) a le plus de force, d'enracinement et de tradition: 1) des dizaines de groupes s'y sont taillés une place enviable, balayant un

assez large éventail de problèmes sociaux; 2) les tout premiers CLSC (1972) s'y sont implantés, en étant forcés de composer avec des groupes populaires vigoureux ou d'épouser les contours d'un organisme du milieu qui assumait déjà les fonctions dévolues aux CLSC (cas de la clinique médicale populaire mise sur pied à Pointe-Saint-Charles en 1968); 3) des paroisses ou des communautés religieuses, autrefois très conservatrices, ont bougé socialement de telle sorte qu'on y retrouve, sans guère se tromper, le plus important réseau de militantes et militants chrétiens progressistes du Québec; d) le RCM, aux dernières élections, est entré en force dans ces quartiers et peut compter sur une certaine sympathie de la population. Le PQ y évolue déjà allègrement et dispose de porte-parole influents dans ces collectivités (exemple: Louise Harel dans H-M). Sans parler de la gauche politique (socialistes, marxistes-léninistes...) qui y a toujours eu sa meilleure implantation jusqu'à sa quasi-disparition en 1982-1983.

2.2. Comment sont nées les CDEC de ces quartiers?

Au printemps 1984, à Pointe-Saint-Charles, une dizaine d'organisations populaires et communautaires du quartier font pression sur la ministre de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu de l'époque, Pauline Marois. Ils revendiquent et obtiennent 70 000 \$ pour faire l'étude de la situation économique du quartier. Une fois l'étude terminée, le groupe reçoit une subvention de démarrage. La première Corporation de développement économique communautaire (CDEC) venait de naître. Dans C-S et dans H-M, un processus semblable se déroule; dans le cas d'H-M, il est soutenu par des intervenantes et des intervenants sociaux du quartier et par Louise Harel, puis par les groupes eux-mêmes; dans C-S, la Corporation apparaît dans la foulée d'un colloque « Mon quartier je l'ai à cœur » qui réunit 30 groupes populaires et communautaires du quartier à l'automne 1984.

À la veille des élections provinciales de novembre 1985, craignant que l'arrivée anticipée du PLQ au pouvoir ne vienne compromettre leur survie, les trois CDEC liguées vont arracher par la négociation chacune 200 000 \$ de budget de fonctionnement et 100 000 \$ à titre de budget d'investissement local pour la création d'emplois (sur 15 mois). Pauline Marois aurait souhaité un programme provincial. Elle n'obtient qu'un budget pour trois expériences pilotes, encadrées par l'Office de planification du Québec (OPDQ).

À l'été 1987, les CDEC apprennent qu'elles obtiendront des subventions garanties pour les trois prochaines années, mais assujetties à une obligation d'autofinancement. En 1987-1988, chacune recevra 150 000 \$, conditionnellement à une part d'autofinancement de 40 000 \$; en 1988-1989, 125 000 \$ pour 70 000 \$ d'autofinancement et, finalement, 100 000 \$ en 1989-1990, pour une part équivalente d'autofinancement⁸.

Par contre, boudées sous le régime municipal de Drapeau-Lamarre, les CDEC, à partir de 1987, sont en voie de devenir des interlocutrices économiques pour l'administration Doré-Fainstat (RCM) : début 1988, un fonds de développement Emploi-Montréal démarre. Ce fonds, que les CDEC gèrent conjointement avec la ville et d'autres partenaires, dont le Fonds de solidarité de la FTQ, aura à brève échéance un capital de départ de 1 350 000 \$ (dont 337 500 \$ de la ville et une somme équivalente du Fonds de solidarité). Ce capital de risque servira à démarrer et soutenir des micro-entreprises dans la perspective — c'est là aussi une nouveauté notable — de faciliter la réinsertion des sans-emploi sur le marché du travail, dans les quartiers à taux élevé de chômage, micro-entreprises qui devront se créer à l'intérieur de ces dits quartiers⁹.

2.3. Comment les CDEC définissent-elles le développement économique local et autour de quels volets?

Le PEP (Programme économique de Pointe-Saint-Charles)¹⁰, initiateur de cette démarche, cherche à allier explicitement deux dynamiques : celle du développement économique d'un groupe social qui accroît sa production par l'augmentation des emplois et des revenus et celle du développement communautaire d'une collectivité qui s'affirme et affirme ses droits, ses compétences et sa volonté de transformer ses conditions de vie. Le projet développe quatre pôles : a) l'aménagement, qui s'est d'abord exprimé par une

8. Voir le journal *La Criée* (1987 : 1).

9. Voir à ce sujet les informations parues dans *Le Devoir* du 5 décembre 1987. Voir sur cette perspective les écrits de Ted Jackson, notamment sa présentation au Colloque du YMCA à Lacolle (1985).

10. Faute d'espace, nous nous en tenons ici à une seule CDEC, celle qui a été l'initiatrice à Montréal de cette démarche. Ses options et son cheminement ne préjugent pas nécessairement d'une orientation similaire de la part des autres CDEC.

riposte à l'administration Drapeau-Lamarre qui voulait éliminer la vocation industrielle et résidentielle populaire au bénéfice de condominiums ; b) l'emploi, par la création d'entreprises et le soutien à des entreprises déjà existantes ; c) la formation de la population locale : formation de base, spécialisée ou de gestion pour les emplois nouveaux qui surgiront ; d) la création d'un fonds d'investissement.

2.4. Quelles sont les politiques de développement économique qui se font jour au sein des CDEC ?

Le PEP vise la création d'emplois durables et décents, mise sur la rentabilité des entreprises par l'examen de la motivation des promoteurs, la connaissance suffisante qu'ils doivent avoir du produit et du marché et l'exigence d'un minimum d'expérience ou de formation en gestion. Mais il mise aussi sur la capacité de ces entreprises à favoriser le travail d'équipe, sur l'utilité sociale du produit ou du service, sur la possibilité de « rapports de travail intelligents » et, évidemment, sur des entreprises non polluantes. Politique de financement : des prêts plutôt que des subventions aux entreprises, le paiement des services que le PEP leur accorde (après un an de fonctionnement des entreprises aidées), le soutien avant tout aux très petites entreprises (TPE), la création éventuelle de leurs propres entreprises pour financer la corporation elle-même et la nécessité d'en arriver à un fonds commun régional avec les deux autres CDEC.

2.5. Comment sont-elles organisées au plan de la démocratie interne ?

À Pointe-Saint-Charles, le PEP permet aux résidants et aux résidentes d'être membres de la Corporation. Cent cinquante personnes le sont devenues. En outre, le conseil d'administration est formé de 13 membres dont quatre à titre de résidants, quatre à titre de membres d'organisations populaires, quatre qui proviennent des milieux d'affaires et un employé. Fait assez significatif : le CA est composé d'une majorité de femmes. Par ailleurs, quatre comités de travail ont été créés : celui du fonds d'investissement, un comité d'aménagement, un comité d'information-formation et un dernier qui s'occupe de la question du financement à moyen terme du PEP lui-même. Aux yeux des principaux protagonistes du PEP, le leadership des femmes est déterminant.

2.6. Quelles sont les retombées économiques et sociales jusqu'à maintenant ?

Réalisations du PEP au 1^{er} octobre 1987 : après un peu plus d'une année et demie de fonctionnement, côté emploi, plus de 60 emplois nouveaux ont été créés et 125 maintenus, évoluant essentiellement dans la micro-entreprise du secteur des services et de la transformation légère. Pour la plupart, ces très petites entreprises ont un statut juridique d'entreprises privées, mais, deux des entreprises nouvellement constituées sont des entreprises à gestion collective dont une de service de maintien à domicile qui fournit à elle seule 30 des 60 nouvelles « jobs » créées. Du côté de l'aménagement : le PEP, le Regroupement info.-log. et la Clinique communautaire ont élaboré un contre-plan d'aménagement du quartier tout en continuant à faire pression sur la nouvelle administration municipale RCM pour la tenue d'audiences publiques sur cette question. Le PEP avait aussi, cette même année, un projet d'achat, avec les coops d'habitation du quartier, d'un immeuble locatif pouvant servir à la constitution de logements jumelés avec des commerces. Puis du côté de la formation, le PEP a à son actif un cours « Créer son propre emploi, pourquoi pas ? », un projet d'école-entreprise pour décrocheurs et une enquête sur les compétences et besoins de formation des sans-emploi du quartier. Enfin, au chapitre du financement de la Corporation, on note un projet de création d'entreprises du PEP pour s'autofinancer au moins en partie (une entreprise de services informatisés et de vente de conseils en DEC), une table de travail avec les deux autres corporations pour poursuivre les négociations avec l'OPDQ et une autre table avec les deux autres corporations et le Fonds de solidarité de la FTQ, pour la mise en œuvre du fonds commun d'investissement.

3. La dynamique socio-économique amorcée par les organisations populaires et par les syndicats à Montréal

La dynamique principale en est une de mouvance économique au sein du mouvement populaire et du mouvement syndical lui-même. Les CDEC ne sont pas isolées. Depuis le début des années 80, toute une mouvance économique a surgi de certains segments du mouvement populaire et communautaire et du mouvement syndical.

Avec son Fonds de solidarité, la FTQ a sans doute donné le coup d'envoi, côté syndical, à une démarche proprement économique de la part de mouvements sociaux. De son côté, la CSN a accusé un certain retard, mais a réussi à démarrer, à la suite de certaines pressions de syndicats membres (victimes de fermeture de leur entreprise) et de conseils centraux, un groupe-conseil (financé par le MIC) pour relancer des entreprises en difficulté là où un syndicat CSN est présent.

Un certain nombre de coopératives de travail, quant à elles, ont jugé bon de se constituer en fédération : 16 coopératives de travail tenaient l'assemblée d'organisation de la Fédération québécoise des coopératives de travail, le 7 septembre 1985.

De leur côté, bon nombre de groupes populaires et communautaires de même que des intervenants sociaux (secteur communautaire du YMCA, vicaires de paroisses, organisateurs communautaires de CLSC...) se sont impliqués dans le développement économique local.

Cependant, les différentes composantes de cette mouvance économique ne poussent pas nécessairement dans la même direction. Au contraire ! La FTQ mise sur la création ou le maintien d'emplois dans la PME appelée à réussir et table sur les bénéfices d'un accès à l'information susceptible de modifier favorablement les relations de pouvoir au sein des entreprises. La CSN encourage ponctuellement la création de coopératives autogérées chez des groupes de travailleurs dont l'usine ferme. Certaines CDEC misent sur la création d'emplois locaux dans des petites et moyennes entreprises en difficulté et sur le contrôle par les populations locales de leur développement, d'autres se limitent à la simple création d'emplois.

Des débats apparaissent donc sur le type d'entreprises à mettre en place, sur le type d'emplois à encourager (socialement utiles ou pas), sur les rapports à entretenir avec l'État. On devra de plus en plus distinguer deux sous-stratégies dont l'une est davantage syndicale, fondée sur l'utilisation des caisses de retraite ou de l'épargne-retraite en général et misant davantage sur la PME et les collectivités régionales (cas du Fonds de solidarité de la FTQ et de certaines corporations), et l'autre, plus communautaire, fondée sur l'utilisation de fonds publics, semi-publics, privés et coopératifs et misant davantage sur la TPE et les communautés locales. Ces deux sous-stratégies risquent aussi de recouper des courants socio-économiques différents

dont l'un mise davantage sur un partenariat ou tout au moins sur une cohabitation avec le patronat (de la PME) alors que l'autre table davantage sur les collectifs de travailleurs et de travailleuses.

Cette démarche économique au sein du mouvement populaire et communautaire de Montréal n'est d'ailleurs pas étrangère à ce qui se passe au **Canada anglais**. Dans leur récent livre¹¹, D. Ross et P. Usher parlent des entreprises liées au développement communautaire comme étant partie d'une économie informelle, entreprises caractérisées par leurs prises de décision par consensus, leur petite taille, leur plus juste distribution des bénéfices de la production, leur moins grande insistance sur les profits. Il y a plus: selon eux, les défenseurs du développement communautaire seraient en passe de se faire de nouveaux alliés du côté des villes qui perçoivent de plus en plus l'emploi comme l'enjeu numéro un.

4. L'économie communautaire: deux points de vue se dégagent peu à peu

Certains et certaines insistent davantage sur l'aspect démarcation nécessaire avec la tradition du courant revendicateur du mouvement populaire et sur la non moins nécessaire collaboration avec les milieux d'affaires et les divers appareils de l'État.

D'autres mettront plutôt en relief la continuité en termes d'objectifs (la transformation de la qualité de vie des classes populaires) et de mode de fonctionnement démocratique, en faisant ressortir la nouvelle stratégie offensive du mouvement lui-même: investir le terrain économique avec les valeurs et les perspectives développées sur le terrain social et culturel.

Il est difficile de conclure dans un sens ou dans l'autre à ce stade-ci, car l'expérience est vraiment très, très jeune, trop jeune encore. Néanmoins, on peut retenir que la majeure partie des leaders dans ce champ d'intervention considèrent qu'il y a là tout un pari parce que le mouvement populaire et communautaire ne dispose ni d'expertise économique ni de l'expérience de transaction directe avec l'entreprise privée, pari qui a ses chances de réussite si on met le moins en perspective l'expérimentation sociale actuelle de ce type d'économie.

11. Ross, D. et Usher, P. (1986). Voir aussi G. DiGiacomo (1987b: 11-12) qui relate une conférence de Ross à Ottawa à ce sujet.

5. L'économie communautaire par-delà les CDEC de Montréal: mise en perspective

En fait, les entreprises communautaires se distinguent fort bien, qualitativement parlant, des PME traditionnelles¹²: d'abord par leur origine, puisqu'il s'agit, règle générale, de collectifs de personnes ayant un problème commun à résoudre (sortir de l'assistance sociale ou du chômage par exemple); ensuite, par leurs objectifs qui tentent, plus souvent qu'autrement, de lier l'économie et le social; par leur mode de gestion qui, la plupart du temps, tout en prenant des formes diverses (coops, OSBL), disposent d'une dimension collective importante; enfin, par l'affectation des surplus réinsérés d'une manière ou d'une autre dans l'économie locale en biens ou services nouveaux. Et surtout, donnée cardinale de cette dynamique de l'économie communautaire, le capital est présent (c'est indispensable au démarrage et au maintien de toute entreprise), mais il est exclu comme source dominante de pouvoir, c'est-à-dire comme source d'exploitation de salariés et salariées.

L'économie communautaire court cependant deux risques: d'abord, la récupération, c'est-à-dire, au Québec, l'intégration au secteur public ou la complémentarité cantonnée et consentie avec ce secteur; ensuite, la marginalisation, c'est-à-dire la sous-rémunération, le recours aux heures supplémentaires gratuites... et, conséquemment, la dévalorisation du travail qui en est la source première. Finalement, tous les auteurs¹³ qui abordent le sujet s'entendent pour poser la même question: est-ce une économie à la remorque des deux autres secteurs ou l'aiguillon contestataire? À cette question, il n'est pas possible de répondre par un oui ou par un non.

Cette question se pose d'abord de manière spécifique (c'est-à-dire sur le terrain économique comme tel) mais, en réalité, n'est-elle pas exactement la même pour tout mouvement ou composante d'un mouvement social? Le suivi des expériences, au fil de plusieurs années, permettra de dégager plus fermement des tendances. Notre enquête sur les CDEC de Montréal permet cependant d'entrevoir qu'elles sont tirées plus ou moins fortement dans une direction ou

12. Nous nous inspirons partiellement pour cette section d'une recherche menée par Michel Marée et Marie-Anne Saive (1983).

13. Voir parmi eux Benoît Lévesque *et al.* (1986) ainsi que Marée et Saive (1986).

l'autre et que cette tension est en rapport direct avec la force ou la faiblesse (idéologique, politique, numérique...) des organisations populaires et communautaires déjà présentes et de leur capacité de s'y investir avec sagacité.

Comment par ailleurs s'expliquer cette émergence (ou ré-émergence)? La crise économique et le plafonnement des générateurs traditionnels d'emplois expliquent en partie l'apparition de l'économie communautaire. Aussi, le fait que les gouvernements ne font plus du plein emploi un objectif prioritaire bien qu'ils impulsent des projets d'initiatives économiques de caractère coopératif ou communautaire :

Si l'État se préoccupe encore de la création d'emplois ce n'est plus au nom de sa politique économique mais pour réduire les coûts de ses programmes sociaux (chômage et bien-être social)¹⁴.

On peut aussi invoquer des raisons internes aux mouvements eux-mêmes : plafonnement d'une bonne partie de la gauche syndicale et politique sur la question de l'emploi (mesures macro-économiques passe-partout du type nationalisations qui ne sont plus guère crédibles aujourd'hui), plafonnement qui invite à sortir des sentiers battus.

Mais, à notre avis, on peut expliquer cette émergence d'une économie communautaire par la conjonction d'une triple dynamique à savoir : 1) les sursauts, voire la résistance de communautés locales à l'extinction (le démarrage de la première CDEC à Pointe-Saint-Charles, tout comme il y a 20 ans de la première clinique médicale populaire, est à plus d'un titre fort révélateur) ; 2) de même que l'identité « jeunes » (identité prise ici dans son sens actif : un sentiment d'appartenance servant de moteur d'action collective) ; 3) et l'identité « femmes » (les deux groupes sociaux les plus touchés par la crise économique) ont joué de façon cumulative pour faire émerger l'économie communautaire et en faire un enjeu interne au mouvement populaire et communautaire lui-même. Voilà ce qui constitue, pour nous, l'explication majeure de cette émergence d'une économie communautaire et, une fois encore, de la capacité de rebondissement du mouvement populaire et communautaire en cette fin de la décennie des années 1980¹⁵.

14. Lévesque (1987).

15. Cette réflexion sur l'économie communautaire fait partie d'une analyse plus générale et constitue le chapitre d'un livre à paraître (Favreau, 1989).

Ne nous y trompons pas, la stratégie de développement communautaire des CDEC n'est pas comparable à l'expérience du BAEQ. Elle ne vient pas d'en haut, bien que les pouvoirs publics aient délié les cordons de leur bourse. Ce n'est pas l'État qui met de l'avant des stratégies de développement économique et social, mais bien le secteur communautaire lui-même. Dans le contexte de crise de certaines pratiques d'intervention communautaire, bouder cette expérience équivaudrait à abandonner d'avance à d'autres un terrain virtuellement fertile pour la construction de ce que la tendance progressiste de l'organisation communautaire américaine nomme si bien la « grassroots democracy ».

En outre, l'économie communautaire soulève à nouveau, ce qui est stimulant, le **vieux débat sur l'État qui oppose deux cultures de gauche**: 1) l'une plutôt étatique, centralisatrice, portée à regarder d'abord la réponse nationale aux problèmes auxquels l'État est confronté, et qui mise d'abord sur l'extension *ad infinitum* du secteur public pour assurer la protection sociale; 2) l'autre, plutôt méfiante à l'égard de solutions à priori étatiques, décentralisatrice, sensible à la dimension régionale des réponses à apporter aux problèmes sociaux, ouverte à l'autonomie et à l'expérimentation et qui table sur le renforcement des communautés locales.

La grande entreprise ne nous a-t-elle pas occulté l'importance de l'autre économie, l'économie informelle, dont font partie l'économie communautaire... tout comme l'économie domestique? Cette économie informelle a pourtant pris des dimensions très importantes dans des pays du Tiers monde comme le Pérou ou dans des pays industriels développés comme l'Italie¹⁶:

L'attenzione quasi esclusiva alla grande impresa fa sì che non si colga l'importanza e gli elementi di novità espressi dalle economie non ufficiali...

Finalement, à y regarder de plus près, l'économie communautaire est, virtuellement du moins, au carrefour de plusieurs mouvements sociaux (syndical et populaire, femmes et jeunes et écologique): l'emploi n'est-il pas une préoccupation clé de tous ces mouvements? Dossier à suivre.

16. Extraits d'un article de la revue INCHIESTA (1983: 18). La traduction libre se lirait comme suit: « l'attention quasi-exclusive à la grande entreprise a fait que nous n'avons véritablement tenu compte ni de l'importance ni des éléments de nouveauté d'une économie non officielle en train d'émerger... ».

Bibliographie

CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE DES BOIS-FRANCS (1987). *Fais-moi signe de changement. Les Actes du colloque provincial sur le développement communautaire*, Victoriaville, Corporation de développement communautaire des Bois-Francis.

DIGIACOMO, Gord (1987a). « Le développement régional ». *L'événement*, Ottawa, SCFP, vol. 10, no 4, (juin-juillet 1987), pp.12-15.

DIGIACOMO, Gord (1987b). in *Perception*, vol. 10, no 4, (mars-avril 1987), pp.11-12.

FAVREAU, Louis (1989). *Mouvement populaire et intervention communautaire (1960-1988): continuités et ruptures*, à paraître.

INCHIESTA (1983). *Inchiesta*, numéro spécial sur l'économie informelle, janvier-juin 1983.

JACKSON, Ted (1985). *Établissement d'un fonds de capital de risque: sources, systèmes et coalitions*, novembre 1985, Montréal, YMCA-Montréal, texte ronéo.

LA CRIÉE (1987). *La Criée*, vol. 8, no 13 (19-26 août 1987), p. 1.

LÉVESQUE, Benoit et al. (1986). *Profil socio-économique des coopératives de travail au Québec*, Montréal, Département de sociologie, UQAM.

LÉVESQUE, Benoit (1987). *Politiques économiques et création d'emplois*, Montréal, Comité provincial des coops de production et de travail, texte ronéo.

MARÉE, Michel et SAIVE, Marie-Anne (1983). *économie sociale et renouveau coopératif (définition et problèmes de financement)*, Liège, Centre international de recherches et d'information sur l'économie publique, sociale et coopérative (CIRIEC).

OUTREQUIN et al. (1986). *Les entreprises alternatives*, Paris, Syros.

ROSS, David P. et USHER, Peter J. (1986). *From the Roots Up. Economic Development as if Community Mattered*, Toronto, Lorimer.

ROTHMAN, J. (1979). « Three Models of Community Organisation Practice, Their Mixing and Phasing », in COX, F., ERLICH, J. **et al.**, *Strategies of community organisation*, Itasca, Illinois, Peacock publishers, 1979.

SCOPEM (1985). *Se bâtir un espoir*, Montréal, texte ronéo.